



HAL
open science

Master Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du langage. 2010, Université Stendhal - Grenoble
3. hceres-02041091

HAL Id: hceres-02041091

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041091>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 3 - Stendhal

Demande n° S3110060842

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La mention « Sciences du langage » appartient au domaine « Arts, lettres, langues » et s'inscrit dans la continuité d'une licence de même profil. Elle comprend cinq spécialités : 1. « Langage, parole, variations » (recherche), 2. « Didactique du français : langage et littérature » (recherche), 3. « Didactique des langues et ingénierie pédagogique multimédia » (recherche et professionnelle), 4. « Industries de la langue » (recherche et professionnelle), 5. « Français langue étrangère » (recherche et professionnelle). La configuration actuelle résulte de la fusion de trois petites spécialités à trop faible effectif : « Langage et surdité », « Géolinguistique et patrimoine régional », « Sociolinguistique et acquisition du langage ».

Avis condensé

● Avis global :

La mention se caractérise par la présence de formations techniques très pointues et de formations linguistiques de portée plus large. Deux pôles se dégagent, l'un autour des technologies de traitement automatique du langage, l'autre autour de la didactique du français et des langues en général. Chacun d'eux a un profil nettement affirmé et de contenu cohérent.

Il existe un tronc commun et quelques passerelles entre plusieurs spécialités, mais on peut aussi avoir l'impression d'un regroupement, non pas disparate, mais en partie contingent. C'est sans doute inévitable dans le cas d'un secteur qui recouvre des thématiques très différentes, dans leur identité universitaire et surtout dans leurs usages sociaux. La restructuration opérée pour le présent quadriennal améliore sans conteste la présentation générale de la mention et elle semble appeler un prolongement du côté de la didactique. En effet, celle-ci se présente comme éclatée un peu artificiellement en plusieurs spécialités alors qu'on peut supposer que leur application à des langues différentes ne change pas fondamentalement la nature de ce qui est en jeu.

● Points forts :

- Équipe forte et structurée, appuyée sur deux laboratoires complémentaires l'un de l'autre (GIPSA UMR 5216 et LIDILEM).
- Une meilleure lisibilité a été donnée par la restructuration qui corrige des insuffisances en termes d'effectifs et de dispersion.
- Partenariat avec d'autres UFR et avec le domaine des sciences cognitives.

● Points faibles :

- Adossement professionnel incertain pour les spécialités didactiques.
- Pilotage un peu flou, notamment quant à l'évaluation des étudiants.



- L'évaluation des enseignements reste à l'état embryonnaire.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

La mention occupe à coup sûr une place légitime dans l'offre de formation de l'université. Ne gagnerait-on pas toutefois en cohérence à faire émerger un cadre didactique commun qui aurait aussi pour bénéfice une approche plus unitaire du fait linguistique ?

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention vise à fournir une formation théorique fine en sciences du langage qui soit tout à la fois généraliste, puisqu'elle ne néglige aucun des fondamentaux de la discipline et orientée vers des applications différenciées, autant du point de vue de la recherche que professionnel.

Les débouchés principaux correspondent à des besoins sociaux en expansion : l'enseignement des langues et en particulier le bénéfice qu'il peut recevoir de l'ingénierie pédagogique et des technologies informatiques mises en œuvre dans l'apprentissage et le multimédia. La mention est également soucieuse de répondre à des besoins spécifiques qui concernent des compléments de formation et la prise en charge d'aspects extrêmement variés de la didactique.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention ne souffre pas de concurrence locale ni régionale (les programmes apparentés à Lyon 2 et à l'université de Savoie ont privilégié d'autres orientations). L'adossement recherche est satisfaisant et des liens pédagogiques sont développés avec la maison des langues. De nombreux accords de coopération existent avec des universités étrangères, soit à travers des interventions directes, soit par le biais d'expertises et d'aide à création de masters apparentés. Parmi les inscrits et du fait de la présence d'une filière « Français langue étrangère », on compte un fort contingent d'étudiants étrangers (40%). Les collaborations professionnelles sont excellentes pour les spécialités techniques, moins affirmées pour les autres, mais compensées par des partenariats avec le domaine des lettres et des études anglophones.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La gestion de la mention est envisagée de manière sérieuse ; elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique importante se composant de 15 professeurs et de 30 maîtres de conférences, sans compter quelques chercheurs et de nombreux intervenants issus d'entreprises ou d'administrations. Les stages occupent une place importante (généralement en semestre 2) ; ils font l'objet de conventions explicites et leur soutenance équivaut au mémoire professionnel. Une formation à distance est dispensée pour la spécialité « Français langue étrangère » et en « Didactique du français ».



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le bilan est satisfaisant en termes d'inscrits (de l'ordre de 250) et de perspectives de développement. La mention a un recrutement local (licence de sciences du langage), mais elle intègre également une forte proportion d'étudiants étrangers, en provenance d'Europe, d'Afrique et d'Asie et qui est croissante.

Le taux de réussite est relativement élevé, (plus de 52% en 2009 et 62,6% en 2008), avec une grande place accordée au contrôle continu et aux travaux personnels. Les statistiques relatives aux diplômés après 18 mois font ressortir un pourcentage correct d'obtention d'emplois (bonne proportion de CDI). Une auto-évaluation précise est par ailleurs proposée mais une carence est reconnue concernant l'évaluation globale des enseignements.



Avis par spécialité

Langage, parole, variations

- Avis :

La spécialité résulte du regroupement de trois spécialités à petits effectifs. Si l'on ne voit pas de prime abord de relation directe entre les problèmes de surdité et la géolinguistique, on s'avise que chacune met en jeu la question de l'acquisition du langage, dans un contexte de handicap ou d'environnement social spécifique (dialectologie et patrimoine régional). L'organisation générale fait intelligemment coexister les composantes d'origine, à travers plusieurs grandes thématiques dans lesquelles l'étudiant est invité à approfondir ses connaissances. La spécialité joue également un rôle décisif en alternance, en permettant à des orthophonistes ou à des professeurs des écoles de parfaire leur formation pour mener à bien un projet de recherche nourri de leur expérience professionnelle.

- Points forts :

- Thématique « Langage et surdité » unique en France et répondant à un besoin social désormais bien identifié.
- Diversité et cohérence des contenus.
- Potentiel de recherche élevé.

- Points faibles :

- Modes de validation insuffisamment précisés.
- Réorientation vers et depuis la spécialité « Langage et littérature » peu explicite.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité a un profil original ; bien que correspondant à des thématiques à faible effectif, elle occupe une place privilégiée dans le dispositif local, autant du point de vue de la recherche que de débouchés professionnels spécifiques.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Didactique du français : langage et littérature

- Avis :

La spécialité s'inscrit à l'interface entre la linguistique et la littérature, dans une perspective pédagogique de maîtrise de la langue (grammaire, lecture, écriture, etc.) qui suppose une approche expérimentale basée sur des situations concrètes d'apprentissage. L'enseignement est pensé en fonction de cette finalité qui renvoie à une demande importante dans la société contemporaine. On peut néanmoins se demander si le découplage entre didactique du français et didactiques des langues d'une part, entre français et FLE de l'autre, n'introduit pas un facteur de dispersion nuisible, puisque les recoupements sont nombreux. Si le regroupement qui a abouti à la spécialité « Langage, parole, variations » est justifié, il devrait l'être encore plus facilement lorsqu'il s'agit de thématiques plus proches.

- Points forts :

- Enjeu pédagogique et sociopolitique que représentent les problèmes relatifs à l'enseignement du français en primaire et secondaire.
- Collaboration entre sciences du langage et lettres.

- Points faibles :

- Dispersion de la didactique sur plusieurs spécialités.
- Impression que la spécialité manque de centre de gravité.



- Recommandations pour l'établissement :

Dans la mesure où la spécialité est commune aux mentions « Sciences du langage » et « Lettres et arts », portées toutes les deux par l'université Grenoble 3, on peut se demander s'il est indispensable de conserver la structure actuelle ; cela permettrait de renforcer les synergies entre d'autres spécialités qui exploitent davantage le versant linguistique.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Didactique des langues et ingénierie pédagogique multimédia

- Avis :

La recherche didactique est menée dans une optique qui privilégie la dimension technologique et informatique. Il s'agit en fait d'une approche complémentaire de la méthodologie linguistique, ce qui renforce l'idée que ces deux spécialités gagneraient à fonctionner davantage de concert, même s'il faut faire apparaître des parcours. La spécialité intègre un double cursus, l'un tourné vers une finalité « recherche » (mémoire de 30 ECTS), l'autre vers une finalité professionnelle (avec un mémoire portant sur un long stage et donnant lieu à une soutenance).

- Points forts :

- Dimension du pluri-linguisme, du multimédia et des formations hybrides.
- Adossement scientifique convaincant.
- Différenciation progressive de l'orientation recherche et professionnelle.

- Point faible :

- Manque de convergence avec « Didactique du français » et les autres spécialités où intervient la dimension didactique.

- Recommandations pour l'établissement :

Le point fort étant la composante d'ingénierie pédagogique, une mutualisation d'UE avec les autres spécialités concernées par l'apprentissage des langues serait à encourager.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Industries de la langue

- Avis :

Cette spécialité, la plus technique de la mention, est déclinée en deux parcours : « Traitement automatique de la parole et de la langue écrite » et « Environnements informatiques pour l'apprentissage des langues », l'un et l'autre en orientation recherche et professionnelle. En dépit d'une mutualisation significative et en raison d'un tronc commun maintenu sur trois semestres, la spécialité présente un profil original, qu'elle est seule à représenter dans le tissu régional. Les enjeux technologiques sont considérables et renvoient à peu près à tous les domaines où le langage est impliqué. Cette spécialité occupe donc une place essentielle dans la formation, autant en raison de l'importance des thématiques concernées que de la qualité de l'organisation proposée.

- Points forts :

- Adossement scientifique et professionnel excellent.
- Actualité et pertinence du questionnement et des outils théoriques.

- Recommandations pour l'établissement :

Telle qu'elle est présentée, il semble que la spécialité « Industries de la langue » représente une réussite incontestable et qu'elle peut exercer un effet d'entraînement sur l'ensemble de la mention.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+



Français langue étrangère

- Avis :

La spécialité « Français langue étrangère » (FLE) aborde la didactique dans le cas du français considéré comme langue non maternelle. Elle vise donc en priorité un public de formateurs qui enseignent le français à de non francophones ou ayant une maîtrise insuffisante de la langue et en particulier à l'étranger. Il s'agit d'une demande forte, sur un plan quantitatif comme qualitatif et qui a des résonances importantes dans la perspective de la mondialisation. Il paraît donc évident que le profil de la spécialité qui conjugue des aspects linguistiques, didactiques et culturels, mérite d'être préservé mais, (comme pour les autres spécialités de didactique) il est permis de se demander si la réunification de la didactique en un pôle puissant et homogène ne représenterait pas une option plus satisfaisante du point de vue de sa lisibilité extérieure et de son efficacité pour le département de « Sciences du langage ».

- Points forts :

- Partenariat avec le Centre universitaire d'études françaises qui offre des possibilités de tests en grandeur réelle.
- Existence d'une formation à distance.
- L'accent important mis sur la professionnalisation, notamment en seconde année.

- Points faibles :

- Dispersion de la didactique sur plusieurs spécialités proches (cf. autres spécialités).
- Interaction avec les outils technologiques insuffisamment apparente.

- Recommandations pour l'établissement :

Des motifs de politique générale (comme la prise en compte de publics défavorisés ou la défense de la francophonie) plaident en faveur d'une spécialité FLE forte. Des aménagements dans la structure de la maquette seraient souhaitables pour renforcer la spécialité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B